

Élections 2021

AVIS PUBLIC

AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Intéressés par les élections municipales

(Date du scrutin : 2021-11-07)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général et président d'élections de la susdite municipalité, que:

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 2020 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 25 octobre 2021 entre 14 h 30 et 17 h 30.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

5. Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance. Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre (vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale (voir point 3.)). Votre demande sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

Coordonnées du président d'élection : 2024 route 148, Pontiac, Qc J0X 2G0
Tél. : (873) 455-1915

Donné à Pontiac le 30 septembre 2021



M. Pierre Said,
Président d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Gatineau, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en publiant une copie sur le site Internet de la Municipalité de Pontiac entre 8 h 00 et 16 h 00, le 30 septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30 septembre deux-mille-vingt-et-un.



M. Pierre Said
Directeur général et président d'élection